



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0572

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association de solidarité internationale Groupement des retraités éducateurs sans frontière (GREF)

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur Julien-Laferrière

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagonne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

**Séance publique du 9 mars 2009****Délibération n° 2009-0572**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association de solidarité internationale Groupement des retraités éducateurs sans frontière (GREF)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La solidarité internationale est un des secteurs très actifs de l'agglomération lyonnaise dans lequel sa population est très engagée. La métropole lyonnaise a été et demeure le berceau d'initiatives d'actions de solidarité internationale dont la notoriété n'est plus à démontrer. L'humanisme des fondateurs des organisations porteuses de projets, la générosité et l'engagement des dirigeants et de leurs animateurs, la gestion rigoureuse et le véritable professionnalisme qui les animent, leur permettent de s'inscrire dans la durée tout en respectant l'esprit et la pensée qui ont été à l'origine de la création de ces associations et le Groupement des retraités éducateurs sans frontière (GREF) fait partie de ces nombreuses associations.

Grâce à sa notoriété, à sa réputation tant au niveau national qu'international, le GREF participe au rayonnement de l'agglomération lyonnaise, au renforcement de ses fonctions métropolitaines, au développement de fonctions de formation, notamment aux méthodologies d'apprentissage de la langue française.

Afin de permettre à cette association de poursuivre ses efforts, la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter un soutien financier à cette association.

Le GREF exerce notamment son action en Arménie et notamment à Erevan, ville avec laquelle la Communauté urbaine entretient des relations de coopération. L'Arménie a une tradition pluriséculaire de francophilie qui n'a fait que s'accroître du fait de l'accueil massif d'exilés en France au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et de la présence, dans notre pays, d'une communauté importante, notamment dans l'agglomération lyonnaise. Mais la place du français dans le système d'enseignement arménien s'est vu peu à peu marginalisée pour laisser place à l'enseignement du russe et de l'anglo-américain.

L'objectif que s'est fixé le GREF, en accord avec le gouvernement arménien, est de promouvoir et de restaurer l'image de la langue française comme langue utile pour l'accès à l'excellence contemporaine en matière technique, scientifique, économique et de communication internationale. Cet objectif complète la création de l'Université française d'Arménie qui diffuse des enseignements de droit, gestion, commerce, tournés vers la création et le développement d'entreprises, ou encore celle du Centre d'enseignement professionnel franco-arménien qui bénéficie de la précieuse expérience de la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR).

Néanmoins, des difficultés d'ordre économique menacent le système en place. Ainsi, le nombre des élèves des classes bilingues a diminué, l'enseignement en français de certaines disciplines scientifiques n'a plus cours dans toutes les écoles, le recrutement de professeurs est devenu plus difficile. Les responsables arméniens du système d'éducation, l'Alliance française et les services de coopération et d'action culturelle ont souhaité que des actions spécifiques soient menées pour maintenir le nombre de classes bilingues et améliorer la qualité pédagogique. Un programme a été mis en place avec les moyens humains du GREF.

En 2008 et 2009, le GREF dispense son action tant à Erevan qu'auprès de différentes villes d'Arménie jumelées avec plusieurs communes de la Communauté urbaine, en organisant des missions de formateurs.

Le programme d'intervention se base sur les deux objectifs suivants :

- actualiser les connaissances des enseignants des classes bilingues en matière pédagogique et développer leurs pratiques,
- améliorer leurs pratiques de contrôle des connaissances et des performances des élèves ainsi que l'évaluation de leur propre efficacité.

Le budget des actions du GREF pour l'année 2008 était de 25 854 € et, pour l'année 2009, sera de 46 240 €. La Communauté urbaine est sollicitée en 2009, pour une subvention d'un montant de 3 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € pour l'exercice 2009 à l'association Groupement des retraités éducateurs sans frontière (GREF).

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - centre budgétaire 122 100 - compte 657 480.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.**